



**LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES**  
*Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,  
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)  
Agréée Jeunesse et sport*

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION SORTIES - FORMATION (CSF)  
du jeudi 28 mars 2024 à Pau**

**Présents :** Christiane ALBERTELLI, Élisabeth ARRIUS-PARDIES, Jean-Paul CAPIN, Monique CASTELAIN, Thierry COUMEL (responsable de la CSF), Michel HOURQUET, Michel LARROUQUET, Bernard LIONET, Lucienne MONGE, Antoine MONTESINOS, Martine MONTESINOS

**Excusé :** Hervé LATKOWSKI.

**ORDRE DU JOUR :**

- I. Validation d'une serre-file, Marielle DAVANT
- II. Validation du nouveau programme n° 247
- III. Modification ou pas des niveaux de sorties testés
- IV. Questions diverses

**I - VALIDATION DE LA NOUVELLE SERRE-FILE**

Marielle DAVANT a été acceptée en qualité de serre-file, son nom devra paraître dans le nouveau programme.

**II - VALIDATION DU PROGRAMME N° 247**

Les membres de la CSF préfèrent vérifier 2 mois du programme comme d'habitude, la vérification s'avère plus précise.

Merci au travail accompli par Michel HOURQUET dès réception des sorties.

Pas d'obligation d'équilibrer le programme en fonction des dates et des niveaux. Cependant il faudrait déplacer ou ajouter des sorties selon le nombre proposé certains jours.

Les dates limites de rentrées des sorties ne sont pas toujours respectées ce qui perturbe le déroulement de l'élaboration du programme papier et peut engendrer des erreurs.

**À vérifier**

le 09/06 : la sortie passe en niveau 2, suite aux kilomètres

le 29/06 : la sortie d'autoroute

le 30/06 : les niveaux 4 sont nombreux, ne pas en ajouter

le 06/07 : pas de sortie

le 27/07 : pas de sortie

le 10/08 et le 17/08 : pas de sortie

le 24/11 : pas de sortie

Les chefs de file doivent éviter de dupliquer les sorties car cela engendre des erreurs.

« Salle des fêtes » à Lourdes comme lieu de rassemblement est inexact et devrait être remplacé par Espace Robert HOSSEIN.

Précision à ajouter pour le rendez-vous du Zénith de Pau : « côté Cami- Salié ».

### **III - VALIDATION DES NIVEAUX**

Des remarques à propos des sorties été et hiver, sachant que les sorties raquettes demandent un effort supplémentaire.

Il serait souhaitable que seul le niveau 1 exclusivement pédestre reste inchangé et, que les autres niveaux passent à l'échelon supérieur avec

N2 pédestre devient N3 en raquettes et ski de randonnées

N3 pédestre devient N4 en raquettes et ski de randonnées

N4 pédestre devient N5 en raquettes et ski de randonnées

N5 reste inchangé, et exige toujours certaines précautions

Le chef de file doit écrire le niveau en fonction du dénivelé et des difficultés qui ne sont pas identiques selon la saison.

De même que le détecteur de victime d'avalanche (DVA) est obligatoire dès 900 m, et, selon l'avis du chef de file il peut être obligatoire à moins de 900 m.

### **IV – QUESTIONS DIVERSES**

Souci lors d'une sortie de niveau 3 lors de laquelle quatre participants n'avaient pas le niveau.

Inscription du conjoint des encadrants dans les séjours, le conjoint est prioritaire mais il faudrait que ce soit écrit dans le règlement intérieur.

Ne pas augmenter le nombre d'encadrants dans un séjour si les difficultés ne le justifient pas et surtout, si le nombre de participants est inférieur à 10.

Les tirages au sort pour les séjours faits par trois membres de la CSF se sont très bien passés, selon la procédure exigée, afin d'éviter toute dérive.

Question sur un séjour signalé complet dont la liste n'a pas été fournie à la CSF pour le tirage au sort en date du 11 janvier.

Question sur l'utilisation du minibus pour les séjours éloignés, la location du véhicule à la ville de Pau. Les chefs de file qui l'ont utilisé ont apprécié ce mode de transport.

Un compte-rendu écrit est à faire lors de l'annulation d'une sortie, sachant que, si la reconnaissance a été faite, elle compte pour la déclaration des frais. Ceci a été rappelé lors de la réunion des encadrants.

Chien pour malvoyants : le chien n'est admis que s'il vient pour travailler. Il doit rester près de son maître ou de sa maîtresse et ne pas perturber le groupe en vagabondant selon son désir.

En conclusion, la participation des membres de la CSF a été active. La possibilité d'ajouter sorties et séjours apporte un confort dans l'élaboration et l'équilibre du programme.

Fin de séance à 22 h.

La secrétaire de séance  
Christiane ALBERTELLI